

**Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plateforme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deûlémont, Frelinghien, Warneton et Comines**

**Le 27 septembre 2018**

**Observation n° 40 : Mme Magali TOP**

TOP Magali  
7 Avenue des primevères  
59 890 DEULEMONT

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à mon échange avec Mme Huart, Commissaire enquêtrice, missionnée sur le projet de plateforme bimodale au niveau du lieu-dit du Pont Rouge et en vis-à-vis direct avec notre commune française de Deûlémont.

Comme consigné dans le registre d'observation, mis à notre disposition sur la période d'enquête, je m'oppose fermement ainsi que l'ensemble des membres de ma famille à ce « PROJET » de plateforme situé certes sur le territoire belge mais dont les nuisances futures seront supportées de plein fouet par les habitants de Deûlémont et ce pour les raisons détaillées ci-après :

- Localisation : en face du centre de la commune et avec pour seule barrière, la LYS qui ne peut à elle seule nous protéger des nuisances à venir,
- Envergure du « projet » : un quai de 235m de long, avec une zone de stockage d'où un impact environnemental conséquent en terme de visuel mais surtout de nuisances sonores générées par le transbordement continu de containers par grues H 24 / 7j sur 7,
- L'accroissement de trafic (D945-D108), sur les routes encerclant notre commune, accroissement de nuisances sonores et ce en continu mais surtout dangerosité de la circulation et mise en danger de nos enfants devant traverser la D945, dont de récents accidents en ont fait preuve,
- Impact environnemental par le remblayage de zones d'aléa d'inondation, mettant en péril les habitations du bord de Lys, côté français, ces dernières ainsi que notre mairie n'étant situés qu'à 200m de la LYS,
- Impact sur la qualité de notre air que ce soit ne phase construction qu'en phase d'exploitation par l'émission de poussières générées par le déplacement d'engins, de containers, circulation de camion...
- Mise en péril de l'immobilier sur Deûlémont : qui rêverait de s'installer sur notre commune en face d'une zone industrielle et en effet boomerang, ce projet met en péril la valeur des maisons situées actuellement sur la commune,
- A ma connaissance, aucune étude d'incidence n'a été réalisée vis-à-vis du territoire français par les autorités belges.
- Argent public européen gaspillé ; sur notre commune, mise en place du « Corrid'or » pour renforcer les paysages de la Vallée de la Lys et juste en face, financement d'une zone industrielle : chercher l'erreur !